

Commission Diocésaine
« Langue et culture bretonnes »
Diocèse de Quimper et Léon
3, rue de Rosmadec, 29000 Quimper
@-mail : comdioc.lcb@free.fr

Quimper, le 8 janvier 2005

Objet : **lettre d'information n°1**
aux personnes intéressées par la vie culturelle ou religieuse du Finistère

Depuis le 27 décembre 2004, le quotidien Ouest-France publie des interviews de personnalités qui « comptent » en Bretagne, comme on dit, interviews dont certaines méritent qu'on en recueille le miel. Propos qui n'ont rien de mielleux pour autant, bien au contraire, si l'on écoute bien l'avis de Jacques Blanc, directeur du Quartz à Brest : « *Que les gens ne perdent pas leur âpreté, cette chose fondamentale qui appartient à ce pays* » !

Un pays, estime Jacques Salmon, président de la chambre régionale d'agriculture, où le sentiment d'identité régionale est fort, pour la défense de laquelle « *les gens se battent* », notamment, dit Pierre Breton, vicaire général de Quimper, les jeunes : ce qui caractérise ces derniers, c'est leur « *volonté de s'accrocher à une région où l'on vit bien* ».

Avant de parler de la langue, Yann Le Meur, spécialiste des finances locales, et aussi sonneur de couple, relève « *l'aspiration moderniste et solidaire des Bretons, avec une forte histoire d'entraide rurale* ».

Un seul propos, désabusé, celui de Rozenn Milin, ancienne directrice de TV Breizh, qui part en Chine en disant : « *Notre langue est en train de disparaître. Et je ne veux pas être aux premières loges pour assister à ce triste spectacle* ».

Yann Le Meur relève le gant, avec un réalisme teinté de folle espérance : « *On ne parlera pas breton dans la rue. Je le déplore. Mais dans quinze ans, le breton aura une fonction affective importante. Il y aura un débordement de tendresse pour le breton, lié au sentiment de la perte d'une grande richesse. On peut prévoir une forte demande d'accès à sa connaissance. Les lieux d'accueil et d'utilisation se multiplieront* »...

Madame, Monsieur

La commission diocésaine « Langue et culture bretonnes » a souhaité fournir une information sur le travail qu'elle a réalisé depuis sa création afin qu'une diffusion élargie en soit faite.

Monseigneur Guillon a créé cette commission en février 2001 en vue de « promouvoir l'utilisation de la langue bretonne dans la vie de notre Eglise diocésaine là où c'est possible et souhaitable, par exemple dans les domaines de la liturgie et de la catéchèse, et plus largement, de prendre en compte tout ce qui touche à la culture bretonne et à ses rapports avec l'Eglise. »

Initialement, le nombre de membres a été fixé à quatorze. Ce nombre s'est progressivement étendu au fil des besoins. Les membres prenant part aux réunions de la commission proviennent des différents secteurs géographiques de notre diocèse et détiennent des compétences diverses dans les domaines de la langue et de la culture bretonnes. Peter Breton, vicaire général, suit les travaux de la commission et Alain Moal en est le coordinateur. L'ordre du jour de chaque réunion trimestrielle est fixé par le bureau.

Le mandat de chaque membre a été fixé pour une durée de trois ans renouvelable deux fois. Le premier mandat s'est déroulé de l'année 2001 à l'année 2004. Au terme de cette période, il est apparu nécessaire de faire un bilan du travail effectué.

Au fil de chacune des réunions qui se sont déroulées à Châteaulin, un état des lieux global de la situation du breton et de la culture en Bretagne et plus particulièrement en Finistère, a été dressé. Il apparaît clairement que l'appartenance à l'identité bretonne est aujourd'hui simplement facultative, elle se fait selon la volonté de chacun. Pourtant, ce choix effectué par nombre de personnes ne semble pas avoir toujours d'échos favorables dans l'Eglise. La reconnaissance de l'identité bretonne se fait actuellement en dehors de la sphère chrétienne. Progressivement, un frémissement en faveur de notre culture se fait sentir au sein même de notre diocèse. La langue bretonne et la culture bretonne sont mises plus facilement en œuvre dans les pardons de chapelle que dans les églises. Et pourtant, les messes du dimanche qui se déroulent en breton sont appréciées. Dans certains ensembles paroissiaux, tels que le secteur de Landivisiau, Landerneau, Saint-Pol-de-Léon, une messe en breton est régulièrement dite.

Outre un état des lieux, la spécificité de la culture religieuse bretonne a été précisée. Quatre points apparaissent. Tout d'abord, la prière faite à Marie, comme mère, et à Anne, comme grand-mère, permet de cheminer plus facilement vers Dieu. Ensuite, vient la prière faite à nos morts. Ils font partie du corps du Christ. Purifiés par la lumière de l'amour de Dieu, ils nous aiment infiniment et pleinement et intercèdent pour nous auprès de Dieu. Les saints fondateurs de nos paroisses sont également très présents sur notre route. Ils ont répandu la joie de la foi et nous transmettent aujourd'hui cette même joie. Enfin, pardons et pèlerinages nous sont aussi nécessaires que Noël et Pâques. Ils brisent nos routines et, en cheminant dans la nature, nous rappellent que nous sommes un peuple de frères.

La commission a progressivement fait diverses propositions pour faire évoluer la place du breton et de la culture bretonne dans notre diocèse. Elle a pour cela sollicité le Service Diocésain de la Pastorale Liturgique pour qu'il attire l'attention des membres des équipes liturgiques paroissiales sur le jour des fêtes de Saint Yves et de Michel le Nobletz.

Elle a également mis en place des réunions ouvertes à toute personne intéressée. Ainsi, depuis 2002, diverses réunions se sont tenues à Châteaulin sur le thème des pardons. Par la présence de responsables de l'organisation des multiples pardons de notre diocèse, un changement progressif se fait sentir dans le sens d'une préservation de notre identité bretonne. De la même manière, des réunions ont eu lieu lors du parcours synodal afin de proposer une meilleure prise en compte de notre spécificité bretonne.

La commission a par ailleurs joué le rôle d'impulsion pour la mise en place de diverses expositions, telles que celle sur Saint-Yves et celle sur Michel le Nobletz. Ces deux expositions sont disponibles pour ceux qui souhaitent les intégrer dans la catéchèse. Divers ouvrages ont parachevé ces différents travaux.

Enfin, une école de formation à la culture religieuse bretonne a été mise en place en juillet 2004, par la tenue de trois jours de formation réunissant une quinzaine de personnes au Minihi Levenez à Tréflévenez.

A la fin de l'année 2003, notre Evêque a sollicité la commission pour travailler sur la question de la pratique du breton dans les célébrations. La commission a ainsi fait une proposition allant dans le sens d'une meilleure prise en compte de la diversité culturelle dans nos assemblées dominicales. Monseigneur Guillon, encourageant l'application de cette proposition, a fait publier le texte ci-après dans la revue « *Quimper et Léon* ».

LA PLACE DE LA CULTURE ET DE LA LANGUE BRETONNES DANS NOS RASSEMBLEMENTS DE PRIERES

1. A l'occasion de la préparation à l'assemblée synodale, étalée sur deux ans, et suivie de l'assemblée elle-même, la question de la place de la culture et de la langue bretonnes dans nos rassemblements de prières a été abordée. Nous avons pu exprimer nos points de vue différents, les confronter, et, ainsi, faire apparaître les enjeux principaux.

2. Le souhait de célébrations incluant cette dimension bretonne est exprimé par de nombreux pratiquants réguliers ou occasionnels, bretonnants ou non, de tous âges. Ils y trouvent une façon différente, pour certains plus profonde et plus joyeuse, semble-t-il, d'exprimer leur foi et de prier. La commission qui y travaille souhaite que, dès cette année 2004, la culture et la langue bretonnes trouvent une place appropriée dans nos célébrations.

3. L'assemblée synodale a insisté sur l'attention aux jeunes générations. Notre Eglise choisit d'évoluer en encourageant les nouvelles générations à prendre leur place dans sa vie courante. Bien des jeunes, y compris des non bretonnants, manifestent un vif intérêt à la langue et la culture bretonnes. La prise en compte par nous de cet intérêt lorsque nous annonçons l'Evangile les rendra mieux disposés à entendre cette annonce.

4. Il importe tout d'abord de respecter toute assemblée, en favorisant une expression (lectures, chants, musiques,...) qui corresponde à la culture des personnes présentes. Ces assemblées sont souvent diverses ; il convient d'en tenir compte. Voici quelques indications pratiques qui nous aideront à fixer nos repères : elles correspondent à des degrés divers d'intégration de la langue bretonne dans la célébration. Il appartient aux équipes liturgiques, sous la responsabilité des équipes pastorales, de choisir, parmi ces indications, celle, qui, pour une circonstance donnée, paraît la plus adaptée.

41. Introduire dans chaque assemblée, au minimum, une mélodie bretonne, accompagnée ou non d'un cantique breton.

42. Ajouter le *Kyrie*, le *Sanctus* et un refrain de prière universelle en breton.

43. Prévoir que l'ensemble des chants seront en breton, accompagnés de leur traduction.

44. Prévoir une lecture en breton, avec son résumé en français ; prévoir également des intentions de prière bilingues, ainsi que l'homélie.

45. Célébrer toute la messe en breton, avec toutefois suffisamment de français pour permettre à un non bretonnant de participer.

5. La mise en œuvre de ces orientations demande une concertation. Pour les messes en breton (cf. point 45 ci-dessus), il est possible de s'organiser entre ensembles paroissiaux voisins. Certains secteurs pastoraux ont engagé cette concertation : Saint Pol, Quimperlé, Landivisiau, etc. Elle intéresse tous nos rassemblements de prières, qu'il s'agisse d'assemblées du dimanche, avec ou sans prêtre, de baptêmes, de mariages ou de funérailles... N'ayons pas peur d'expérimenter. Il est toujours possible d'évaluer au bout de 6 mois ou un an, pour trouver peu à peu la bonne formule.

Ce texte n'a toutefois qu'une force d'incitation. Or, la commission souhaite être efficace dans son travail. C'est en ce sens qu'elle a décidé de diffuser les propositions qu'elle arrête lors de ses travaux aux personnes ayant des responsabilités dans la vie culturelle ou religieuse de notre département. Une diffusion régulière sera effectuée à l'avenir.

Vous êtes cordialement invités à nous faire part de suggestions quant aux thèmes à aborder en commission ou quant aux personnes susceptibles d'être intéressées par la diffusion de ces lettres d'information.

Si vous ne souhaitez pas recevoir ces courriers, ou si vous préférez être informés par courrier électronique, faites-le nous savoir afin que nous en prenions bonne note.

Espérant que ce texte retiendra toute votre attention, la commission vous présente tous ses vœux pour la nouvelle année.

Bloavez Mad deoh holl ! / Bloavezh Mat deoc'h holl !